

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers en exercice	: 39
Quorum	: 20
A l'ouverture de la séance	
Nombre de présents	: 24
Nombre de représentés	: 05
Mise en discussion du rapport	
Nombre de présents	: 26
Nombre de représentés	: 05
Nombre de votants	: 31

OBJET

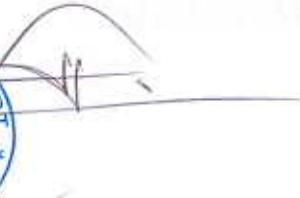
Affaire n° 2025-191

PROJET D'ACQUISITION D'UN
MÉDIABUS
PLAN DE FINANCEMENT

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 24 novembre 2025.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 3 décembre 2025.

LE MAIRE


OLIVIER HOARAU

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

S²LO

ID : 974-219740073-20251202-DL_2025_191-DE

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 2 décembre 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le mardi 2 décembre, le conseil municipal du Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoori Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Claudette Clain Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, Mme Sophie Tsavia, Mme Véronique Bassonville, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa et Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe par Mme Honorine Lavielle, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe par Mme Aurélie Testan, M. Jean-Paul Babef par M. Alain Iafar, Mme Brigitte Cadet par Mme Véronique Bassonville et Mme Garcia Latra Abélard par Mme Barbara Saminadin.

Arrivée(s) en cours de séance : MM. Jean-Claude Adois et Didier Amachalla à 17 h 15 (affaire n° 2025-182).

Départ(s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau de 17 h 11 à 17 h 15 (affaire n° 2025-181) et de 17 h 34 à 17 h 39 (affaires n° 2025-186 à 2025-190) et Mme Barbara Saminadin de 18 h 22 à 18 h 27 (affaire n° 2025-203).

Absents : M. Fayzal Ahmed Vali, M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

Affaire n° 2025-191

**PROJET D'ACQUISITION D'UN MÉDIABUS
PLAN DE FINANCEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération municipale n° 2022-039, du 5 avril 2022 portant sur le Projet Scientifique Culturel Éducatif et Social (PSCES) du Réseau de Lecture Publique et le règlement intérieur de la Médiathèque Benoîte Boulard ;

Vu la délibération municipale n° 2024-110, du 3 septembre 2024 portant sur le Projet Scientifique Culturel Éducatif et Social (PSCES) de la Bibliothèque de la Rivière des Galets ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Politique éducative scolaire et Associative » réunie le 19 novembre 2025 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le plan de financement relatif au projet d'acquisition du médiabus ;

Article 2 : d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à procéder auprès de l'Etat (Ministère de la Culture / Direction des Affaires Culturelles de La Réunion / Préfecture) aux demandes de subventions correspondantes ;

Article 3 : d'autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



PROJET D'ACQUISITION D'UN MÉDIABUS

PLAN DE FINANCEMENT

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le 15/12/2025

ID : 974-219740073-20251202-DL_2025_191-DE



Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur le plan de financement relatif au projet d'acquisition d'un médiabus dans le cadre de la stratégie de développement de la lecture publique et de la culture de proximité de la ville du Port.

Depuis 2014, la ville a initié une dynamique ambitieuse en faveur de la culture, avec pour ambition de faire du territoire un espace de vie plus attractif, plus accessible et plus riche de propositions artistiques et culturelles.

L'acquisition d'un médiabus, dénommé « Ti Kanot », s'inscrit pleinement dans cette volonté de garantir un égal accès à la lecture pour toutes et tous, en particulier pour les habitants les plus éloignés des équipements culturels fixes. Il répond à un double enjeu :

- assurer la continuité du service public de lecture durant la fermeture temporaire de la médiathèque annexe de la Rivière des Galets, en travaux de réhabilitation,
- et renforcer l'accessibilité de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire communal, en particulier dans les quartiers prioritaires et les zones peu desservies.

Le médiabus est un véhicule aménagé, conçu pour proposer une offre itinérante de lecture publique. Il sera doté d'un fonds documentaire mobile, intégrant des ouvrages pour tous les publics, des bandes dessinées, des albums jeunesse, des magazines, ainsi que des supports ludiques et éducatifs. L'espace intérieur sera pensé pour favoriser l'accueil et la médiation culturelle, avec un aménagement fonctionnel permettant à la fois le prêt de documents et l'animation d'ateliers ou de temps de lecture sur les lieux desservis.

La coordination du projet sera assurée par le service du réseau de lecture publique. Un calendrier de desserte sera établi afin de cibler des points de passage dans les quartiers, les groupes scolaires, les structures petite enfance, les résidences sociales ou les lieux associatifs. Ce dispositif viendra en complémentarité de l'offre existante et contribuera à renforcer la cohésion sociale autour de la culture.

Le plan prévisionnel de financement lié au projet d'acquisition du médiabus est le suivant :

DÉSIGNATION DÉPENSES	MONTANT TTC	DÉSIGNATION RECETTES	MONTANT TTC
Véhicule aménagé	125 200,00 €	DAC REUNION	110 000,00 €
Formation du personnel	2 000,00 €	DPV	20 000,00 €
Fonds documentaire + équipement	40 000,00 €	ville du Port	37 200,00 €
TOTAL	167 200,00 €	TOTAL	167 200,00 €

Au regard de ces éléments, le conseil municipal est appelé à :

- approuver le plan de financement relatif au projet d'acquisition du médiabus ;
- autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à procéder auprès de l'Etat (Ministère de la Culture / Direction des Affaires Culturelles de La Réunion / Préfecture) aux demandes de subventions correspondantes ;
- autoriser le maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.